

COORDONNATEUR DU SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT PEDAGOGIQUE A DOMICILE (SAPAD) (1/2 temps)
Et
**COORDONNATEUR PEDAGOGIQUE DE L'UNITE D'ENSEIGNEMENT DE LA SECTION D'EDUCATION MOTRICE
DE LONS-LE-SAUNIER (1/2 temps)**

Le coordonnateur du SAPAD du Jura est un enseignant du premier ou du second degré placé sous l'autorité fonctionnelle du président de l'association départementale des Pupilles de l'Enseignement Public du Jura, gestionnaire du service.

En outre, l'enseignant assure la coordination pédagogique de l'unité d'enseignement de la section d'éducation motrice (SEM) de Lons-le-Saunier, gérée par l'Association des paralysés de France (APF). **Cette mission de coordination pédagogique est égale à 50% du temps de service.**

Dans le cadre de la coordination pédagogique du SAPAD

Missions

- Coordonner l'élaboration et la mise en œuvre de projets d'aide pédagogique aux élèves malades ou accidentés dont la scolarisation au sein de l'école ou de l'établissement du second degré est temporairement interrompue. Dans ce cadre :
 - o Veiller à l'évaluation pédagogique des besoins en concertation avec les équipes pédagogiques des écoles ou EPLE ;
 - o Identifier / rechercher les enseignants susceptibles d'intervenir auprès des élèves concernés ;
 - o Constituer les dossiers et en assurer la présentation en commission technique ;
 - o Mettre en place les dispositifs d'aide après validation de l'inspecteur d'académie, directeur académique des services de l'éducation nationale du Jura ;
 - o Assurer le suivi de ces dispositifs et la réévaluation des besoins dès lors qu'une évolution est enregistrée ;
 - o Évaluer l'impact de l'aide apportée à l'issue des prises en charge, selon des modalités formalisées ;
 - o Assurer la prolongation de l'assistance pédagogique dès lors que cela s'avère nécessaire.
- En concertation étroite avec la Division élèves, familles et second degré d'une part, l'IEN adjoint à l'inspecteur d'académie, directeur académique des services de l'éducation nationale du Jura et chargé de l'ASH d'autre part, contribuer à la mise en œuvre d'un protocole départemental visant à fixer les modalités d'intervention du SAPAD, proposer la révision régulière de ce protocole selon les besoins observés.
- Assurer la gestion administrative du service.
- Tenir à jour un tableau de bord des moyens alloués et engagés.
- A l'issue de chaque année scolaire,
 - o Rédiger un compte rendu d'activités à l'intention de l'inspecteur d'académie, directeur académique des services de l'éducation nationale du Jura, avec copie à l'IEN adjoint à l'inspecteur d'académie et chargé de l'ASH ;
 - o Proposer à l'inspecteur d'académie un programme d'actions pour l'année à venir.

Connaissances et capacités demandées

- Capacités pédagogiques et relationnelles. L'enseignant doit être capable d'analyser finement les besoins des élèves et de proposer des réponses adaptées.
- Connaissance des premier et second degrés.
- Aptitude à élaborer et mettre en œuvre des projets associant plusieurs acteurs.
- Maîtrise de la messagerie, du traitement de texte, du tableur et de la base de données (logiciels Microsoft office et Open Office).
- Qualités de discrétion.
- Disponibilité.

Dans le cadre de la coordination pédagogique de l'unité d'enseignement de la SEM

- Inscrire l'action pédagogique dans le cadre du projet d'établissement, travailler en équipe.
- Élaborer et mettre en œuvre le projet pédagogique de l'unité d'enseignement, contribuer à son évaluation.
- Superviser l'organisation des groupes d'élèves.
- Dispenser un enseignement adapté aux besoins identifiés.
- Assurer le suivi de la scolarisation de chaque élève, en collaboration étroite avec les enseignants référents concernés.
- Renseigner les enquêtes annuelles
- Rendre compte à l'IEN ASH.

Connaissances et capacités demandées

- Connaissance des handicaps
- Capacité à enseigner à des élèves handicapés moteurs affectés de troubles associés.
- Qualités d'écoute, d'analyse, de synthèse, d'organisation et de discrétion.
- Aptitude à travailler en équipe et dans le cadre de partenariats.
- Capacité à se déplacer.
- Compétences en informatique : maîtrise du traitement de texte, du tableur et de la messagerie.

Priorité sera donnée aux candidats titulaires d'un CAPA-SH ou 2CA-SH.